

Camping Les Peupliers ***
17 route de Sarnac
33930 Vendays-Montalivet
Tel/Fax : 05 56 41 70 44
E-mail : lespeupliers33@hotmail.com
<http://www.camping-montalivet-lespeupliers.com>

CONTRAT DE LOCATION D'EMPLACEMENT

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
PAYS : TELEPHONE :

Après avoir pris connaissance des conditions de location au verso,

Je désire retenir un emplacement du : au :

Véhicule (s) : Nbre : Caravane (s) : Nbre : Tente (s) : Nbre :

Composition de la famille ou du groupe :

Nom	Prénom	Date de naissance	Date arrivée	Date départ
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nombre d'animaux :

Branchement électrique : sans électricité (rayer les mentions inutiles)
4 ampères
6 ampères

REMARQUES IMPORTANTES

- Chaque occupant d'emplacement est obligé de trier et de déposer ses ordures dans les poubelles prévues à cet effet.
 - Les animaux doivent être absolument tenus en laisse et faire leurs besoins naturels à l'extérieur du camping.
 - **Les chiens considérés comme dangereux (PITBULL, ROTTXELLER...) sont strictement interdits.**
 - LE CALME ABSOLU DOIT ETRE RESPECTE DE 23 h 00 A 8 h 00.
 - La circulation intérieure est de maximum **10 km/h** de 7 h à 23 h pour la sécurité des enfants.
 - **Pour la sécurité des biens et des personnes, tout visiteur doit obligatoirement se présenter dès l'arrivée à la réception.**
 - Les parents sont responsables de leurs enfants ; notamment sur l'aire de jeux.
 - **Il est formellement interdit d'allumer des barbecues (excepté ceux à gaz) ou du feu dans le camp (divers point répartis dans le camp sont prévus à cet effet).**
- Le non respect de ces remarques entraînera un 1er avertissement et sur récidive l'exclusion.

Fait à :

Observation :

Le.....

Signature, (écrivez) lu et approuvé,



CONDITIONS DE LOCATION D'EMPLACEMENT

- 1) Notre planning doit être établi à partir de dates et renseignements très précis.
Nous vous demandons donc de remplir votre contrat avec la plus grande attention et de nous le retourner, accompagné obligatoirement d'un acompte de 50€ ; une lettre de confirmation de réservation vous sera retournée ultérieurement.
- 2) Le séjour sera facturé de la date de retenue à la date de départ mentionnée sur le contrat (même pour un retard d'arrivée dont nous aurions été avisés).
- 3) Si annulation de séjour : elle devra être signalée par écrit.
 - Avant le 1^{er} mai, remboursement total de l'acompte
 - Entre le 1^{er} mai et le 15 juin, remboursement de 50% de l'acompte.
 - A partir du 16 juin, l'acompte restera acquis au camping.
- 4) Les locations d'emplacement se font de midi à midi.
- 5) Dans le cas d'un départ anticipé qui ne respecterait pas la période de location réservée, le client perdra le bénéfice de l'acompte soit au maximum 50 €.
- 6) Si l'un de vos proches souhaite vous contacter téléphoniquement lors de votre séjour, veuillez lui signaler que la réception ne prend que les messages (sauf cas d'urgence). ou convenir d'un horaire pour qu'il vous appelle à la réception.
- 7) L'acompte ne pourra être envoyé que sous forme de chèque, ou de mandat postal, ou chèques Vacances.
- 8) Les animaux ne seront acceptés que sur présentation du carnet de vaccination et obligatoirement tenu en laisse.
- 9) Il est entendu que le camping et son gestionnaire ne peuvent être tenus responsables en cas d'accident ou blessure pouvant survenir à vous même ou l'un des membres de votre groupe quelque soit la cause, de même la perte, le vol ou dégât causé pendant la période de vos vacances (conseil : noter votre numéro et adresse de votre responsabilité civile en cas de besoin).
Lors de votre arrivée, veuillez prendre connaissance du règlement intérieur du camping.
- 10) **Pour notre information, auriez-vous l'amabilité de nous indiquer ci-dessous, par quelle source publicitaire ou autre, avez vous eu connaissance de notre établissement. Merci.**
.....

Vous remerciant de nous avoir choisi pour vos vacances, à bientôt pour votre accueil.